

lité, et le conseil ne retire pas un sou de cette propriété. Dans ces circonstances, le gouvernement a cru devoir accorder \$2,000 pour contribuer à donner accès à cette municipalité, et par conséquent à sa propre propriété.

Pavage de la rue Wellington, Ottawa..... \$5,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT: L'honorable ministre peut-il nous dire pour quelle raison il demande ce crédit ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Dans l'arrangement que nous avons conclu avec le conseil municipal d'Ottawa à propos des ponts et de la rue en face des édifices du parlement, il est stipulé que cette rue sera tenu en bon ordre par le gouvernement. Nous avons essayé du macadam, mais le trafic est si considérable que nous avons cru préférable de la paver pour qu'elle dure cinq, six ou sept ans.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: La paver avec quoi ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Nous n'avons pas encore décidé entre le bois et la pierre, mais nous prendrons ce qu'il y a de plus avantageux dans les circonstances.

M. JONES (Halifax): Je suppose que la décision du gouvernement est prise et qu'il est inutile de la combattre plus longtemps ; mais, selon moi, ce crédit est peut-être celle des estimations qui est la plus sujette à objection. Je ne vois pas en vertu de quel principe on demande à ce parlement de voter des sommes aussi considérables pour la ville d'Ottawa. On dirait que l'honorable ministre, qui a vécu si longtemps ici dans le gouvernement, a conçu un grand attachement pour la ville, et désire lui consacrer l'argent du public. Les membres du cabinet ne devraient pas oublier que toutes les autres parties du pays ont tout autant de droits aux fonds dont le gouvernement dispose. Le gouvernement construit un pont sur la rivière Rideau et pave les rues, et cependant la ville que représente l'honorable ministre a autant de droit qu'Ottawa de réclamer un pont. A propos de ces dépenses il ne nous a pas donné une seule explication qui pourrait être acceptable devant une cour de justice. La session est avancée et je ne voudrais pas retenir la Chambre, mais je crois qu'au sujet de ce crédit nous devrions prendre le vote en concours, car le gouvernement pourrait peut-être plus tard nous répondre, comme il l'a déjà fait : Vous avez parlé contre cela, mais vous n'avez pas voté contre. J'avais espéré qu'après l'énergique expression d'opinion venant de ce côté-ci de la Chambre, le ministre des travaux publics jugerait à propos d'enlever ce crédit des estimations. Il ne peut pas assurément trouver dans son propre jugement, des raisons plausibles pour nous demander de voter ce crédit. Il ouvre la porte à des demandes semblables de toutes les parties du Canada, auxquelles il ne pourrait résister, parce qu'une fois qu'on a établi un précédent, on ne sait pas quelle dépense il peut entraîner. L'honorable ministre ne sera pas toujours ici, et plus tard ceux qui viendront après lui s'appuieront sur la conduite du gouvernement d'aujourd'hui pour accueillir des réclamations du même genre. Je crois que ce crédit est un gaspillage extravagant des deniers publics.

M. BARRON: Assurément la ville d'Ottawa a assez de l'avantage d'avoir les édifices du parlement ici, sans qu'elle demande au pays d'entretenir ses chemins et ses ponts. Il est bien vrai qu'aucune taxe n'est imposée sur les terrains de Rideau Hall, mais en étant le siège du gouvernement, la ville d'Ottawa reçoit un équivalent en dehors de cette dépense. Si on demande au pays d'entretenir les chemins et les ponts de la ville d'Ottawa, d'autres villes viendront dire : nous allons accepter d'être le siège du gouvernement ; nous érigerons des édifices et les exempterons de taxes, et nous ne demanderons pas au gouvernement d'entretenir nos ponts et nos chemins. On sait que déjà on a fait des efforts pour transférer le siège du gouvernement. Je suis très certain que cette pratique causera plus de mécontentement qu'on jamais, et c'est un très mauvais précédent à établir pour

le public en général que d'entretenir ces ponts et ces chemins de la ville d'Ottawa. Je ne crois pas que le crédit demandé devrait être voté.

M. MITCHELL: Je dois exprimer mon regret de voir que le ministre des travaux publics n'a pas jugé à propos de me donner cette ligne télégraphique le long de la rivière Miramichi, de New Castle à Tracadie. Je lui en ai parlé, et j'espère qu'il a pris note.

Sir HECTOR LANGEVIN: Oui, j'en ai pris note.

Communications par téléphone entre l'île Wolfe, sur le lac Ontario, et la terre ferme..... \$2,500.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je crois qu'il y a beaucoup à dire sur ce crédit, bien que nous ne puissions pas le dire ce soir. Il me semble que c'est entrer dans une voie nouvelle et irrégulière que d'établir ces communications téléphoniques. Sur les communications par télégraphe il n'y a pas grand-chose à dire, mais demander à ce parlement d'établir des communications entre l'île Wolfe, vis-à-vis Kingston, et la terre ferme, me paraît assurément une opération des plus honteuses. Pourquoi, au nom de tout ce qui est étrange, demander au gouvernement d'entretenir des communications par téléphone et de relier à Kingston une île du Saint-Laurent, à deux ou trois milles de cette ville. Il n'y a pas d'excuse possible pour cela. Il est vrai que c'est dans mon voisinage immédiat, mais cela ne rend pas le crédit meilleur.

Sir HECTOR LANGEVIN: La population de cette île n'a pas de communication avec le monde extérieur.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Elle a le télégraphe.

Sir HECTOR LANGEVIN: C'est la seule chose que nous puissions faire pour elle. Nous ne pouvons pas lui donner un chemin de fer ou quelque chose de ce genre, et c'est la seule chose qu'elle nous ait demandé.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Bien qu'elle ne soit pas considérable, c'est la spéculation la plus honteuse qui ait jamais été commise. Il n'y a pas de raison au monde, ni de prétexte, ni d'excuse, pour qu'on donne des communications par téléphone à une île, dans le Saint-Laurent, vis-à-vis Kingston. Il n'y a pas de justification possible pour cela, et on ne peut pas le débiter d'aucune façon, si ce n'est en disant qu'il n'y a pas d'autres moyens de dépenser les deniers publics—et c'est ce que dit en substance l'honorable ministre :—nous ne trouvons pas d'autre moyen de rompre cette population qu'en lui donnant des communications par téléphone. J'avoue que les ministres me font l'effet de se consulter les uns les autres pour trouver des moyens et inventer des choses qui coûteront au pays des centaines de mille et des millions de piastres. Si vous jugez à propos d'agir ainsi pour chaque petite municipalité, sous prétexte que vous ne trouvez pas d'autres moyens de lui voter un crédit, vous ne verrez pas de sitôt la fin des réclamations de ce genre. L'honorable député n'a pas donné une seule raison pour en agir ainsi. Cette population est amplement pourvue de communications par chemin de fer ; un bateau fait le service entre cette île et Kingston toutes les deux ou trois heures. Il n'y a donc pas la moindre raison d'accorder ce crédit. C'est une spéculation de la pire espèce.

Communications par télégraphe entre la Pointe Bonilla et Victoria, C.-A..... \$15,000

M. JONES (Halifax): Qu'est-ce que c'est que cela ?

Sir HECTOR LANGEVIN: C'est pour établir une ligne télégraphique à la Pointe Bonilla, par où passent les navires allant au détroit de Fuca ; de cette manière leur arrivée sera annoncée. De plus, cette ligne sera d'un grand secours pour protéger la vie et la propriété dans le cas de naufrages sur la côte du Pacifique, entre cet endroit et l'entrée du détroit de Barclay, car si un naufrage survenait en cet endroit, avis